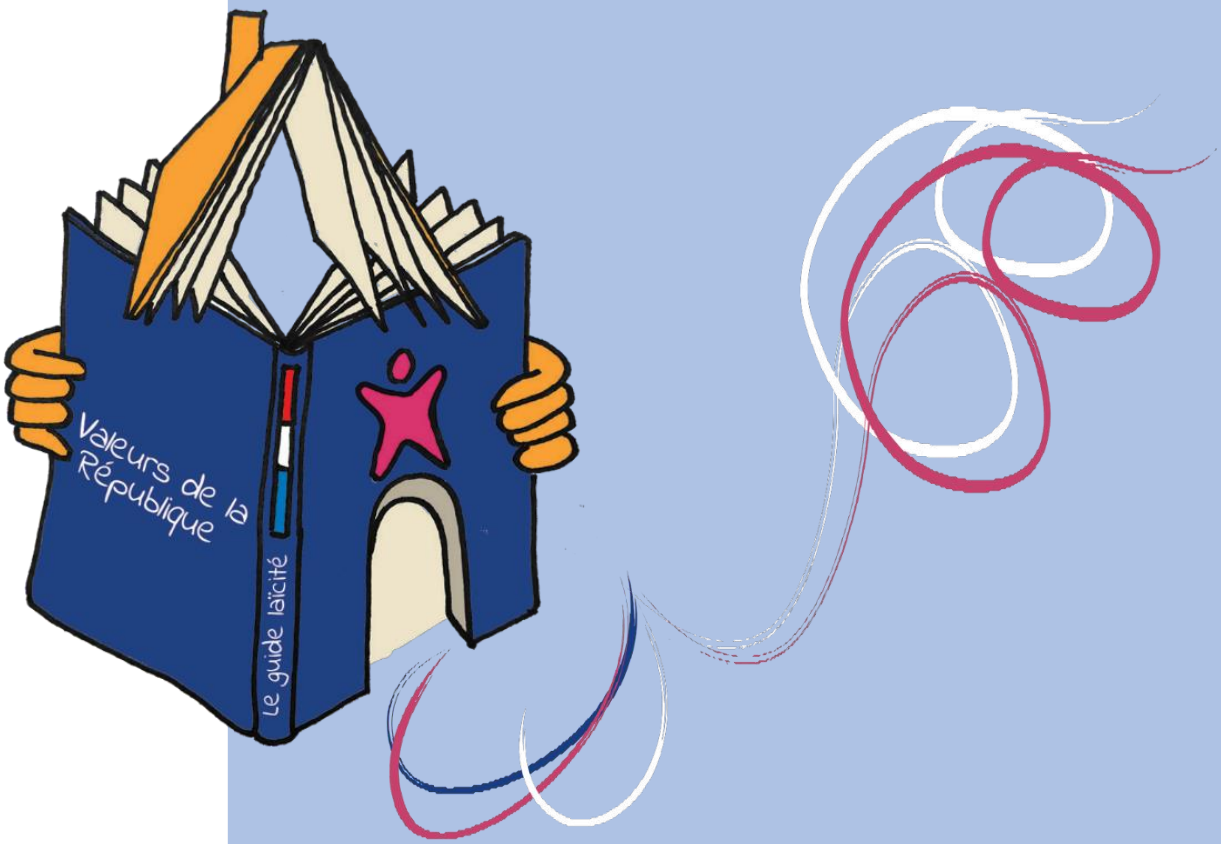
Faire vivre la laïcité
dans les structures de l'animation de la vie **sociale**

Les illustrations du guide

Recueil destiné aux professionnels des Caf



La branche Famille
s'engage pour la laïcité

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caisse nationale

Cnaf - Mission Valeurs de la République

Le guide « Faire vivre la laïcité dans les structures de l'animation de la vie sociale » a été enrichi de dessins afin de le rendre attrayant pour faciliter son appropriation par les différents acteurs de l'animation de la vie sociale.

Ce guide a été illustré par le dessinateur Jean-Michel Aupy ; il avait précédemment illustré « le livre géant de la laïcité » qui a reçu le prix de la laïcité de la République en 2021.

Pour l'essentiel, les dessins illustrent les propos, mais certains d'entre eux visent à faire réfléchir et/ou susciter le débat. Chacune des illustrations de ce guide a fait l'objet d'une attention particulière et de discussions, l'objectif étant de contribuer à l'appropriation du guide.

Sachant qu'un même dessin peut faire l'objet de différentes lectures, il apparaît opportun de préciser quelles étaient les intentions initiales. Aussi, ce livret a pour objet de donner les explications pour chacune des illustrations.

Au besoin, les illustrations et leurs précisions données ci-dessous pourront constituer un support d'échanges lors des réunions de diffusion du guide auprès des acteurs de l'AVS.

Page de garde



Cette illustration représente le guide « Faire vivre la laïcité dans les structures de l'animation de la vie sociale ». Le positionnement d'un second livre sur le premier avec le rajout d'une cheminée permet de symboliser le toit d'une maison, et représente ainsi un centre social ou un espace de vie sociale.

Au sein de cette structure circulent des principes et des valeurs symbolisés par des volutes au couleur de la République.

Page 2 / Repères concernant l'expression des convictions philosophiques, politiques et religieuses



Cette illustration montre des personnes qui se questionnent sur la laïcité dans le champ de l'animation de la vie sociale. La clé et la serrure du cube symbolisent l'importance de disposer de clés de compréhension de la laïcité et de son application dans le contexte de l'animation de la vie sociale ; ce qui est l'objectif de ce guide.

« What else ? » fait référence à une publicité connue ; « quoi encore ? » indique qu'il faut se questionner.

Page 6 / La laïcité



Ce dessin illustre la nature des informations contenues dans le guide : des références juridiques, des points de repères, mais aussi des cas pratiques.

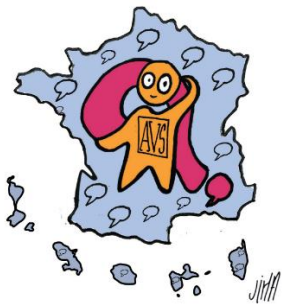
Page 8 / Contexte général



Cette illustration montre que l'animation de la vie sociale s'écrit ensemble, par une pluralité d'acteurs : centres sociaux et espaces de vie sociale, associations et habitants, Caisses d'allocations familiales, collectivités territoriales et Etat.

L'AVS est elle-même encadrée par les principes de respect de la laïcité et des valeurs de la République.

Page 10 / Contexte général / L'animation de la vie sociale



Ce dessin illustre le thème de la page, ce qu'est l'animation de la vie sociale en France, aujourd'hui.

Page 11 / Contexte général / La laïcité un enjeu d'hier et d'aujourd'hui

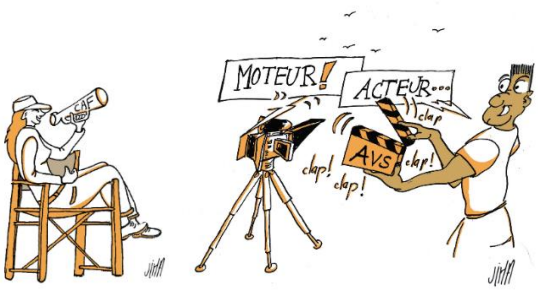


La laïcité est un principe qui permet la manifestation, la coexistence et le respect de toutes les croyances et les convictions philosophiques, politiques ou religieuses.
La diversité de la société, des personnes et des convictions, est représentée par les symboles des religions, des genres, du questionnement, d'internet et des réseaux.

Pages 12 et 13 / Contexte général / La Charte de la laïcité de la branche famille



Cette carte de France, métropole et territoires d'outre-mer, est intégrée dans la page de présentation de la Charte de la laïcité de la branche Famille. Elle symbolise la portée de la Charte sur l'ensemble du territoire français.



Cette illustration est positionnée sur 2 pages consécutives qui parlent de la Charte de la laïcité et de l'engagement de la branche Famille.
En page de gauche, la personne assise symbolise les Caf qui, à l'aide du porte-voix, « diffusent » la Charte de la laïcité auprès des structures de l'animation de la vie sociale (en page de droite), symbolisées par la scène en cours de tournage.

Page 14 / Faire vivre la laïcité



Le dessin montre la coexistence de toutes les confessions et convictions sur un même territoire.
Le champ de l'animation de la vie sociale est représenté par un avion, dont la trace laissée en rouge et blanc forme le chiffre 1905, en référence à la loi du 9 décembre 1905, dite loi de séparation des Eglises et de l'Etat. La diversité des usagers et de leurs convictions sont illustrés par les différentes pancartes. Par leur action, les structures de l'animation de la vie sociale contribuent à la cohésion sociale sur les territoires, en répondant aux problématiques sociales et aux besoins des habitants.

Page 16 / Comprendre le principe de laïcité



Cette référence au tableau d'Eugène Delacroix « La Liberté guidant le peuple » réalisé en 1830, représente la liberté, évoque la révolution de 1789 et la souveraineté du peuple. Ce tableau est fréquemment choisi comme symbole de la République française, de la liberté ou de la démocratie dans le monde. Le dessin vient illustrer la fiche sur les rappels historiques.

Page 16 / Comprendre le principe de laïcité



Cette illustration fait référence au discours prononcé par Aristide Briand lors des débats à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de séparation des Eglises et de l'Etat ; il est rapporteur du projet de loi.

Aristide Briand porte d'un côté un personnage qui symbolise l'Eglise, de l'autre un personnage qui représente l'Etat ; les bras tendus illustrent la séparation des Eglises et de l'Etat.

.

Page 17 / Comprendre le principe de laïcité



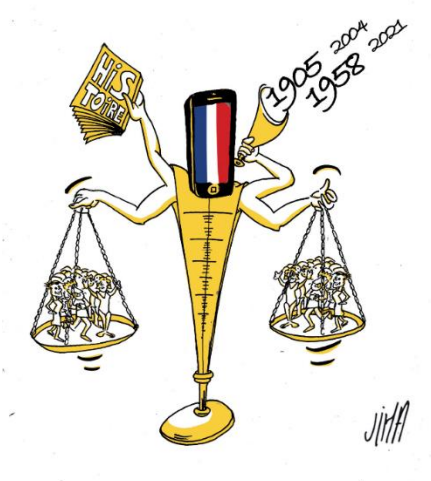
Ce dessin fait référence au poème « Liberté » de Paul Eluard écrit en 1942 pendant la Seconde Guerre mondiale, comme une ode à la liberté face à l'occupation allemande. C'est un message d'espoir et un appel à la résistance pour retrouver cette liberté tant espérée et si précieuse.
Ce dessin renvoie à la liberté de conscience et la liberté de culte, des libertés garanties par la loi du 9 décembre 1905, limitées cependant au respect de l'ordre public.

Page 18 / Comprendre le principe de laïcité



L'image rappelle la citation de Victor Hugo qui résume ce qu'est la laïcité : « L'Église chez elle et l'État chez lui ».
La citation est extraite de l'un de ses discours, prononcé le 14 janvier 1850 à l'Assemblée nationale, lors de la discussion du projet de Loi portant sur l'instruction publique.
Dans ce contexte, cette phrase souligne l'attachement de l'écrivain à une séparation réelle des affaires religieuses des affaires de l'État, s'appuyant dans le contexte du prononcé sur une vision laïque de l'enseignement.

Page 19 / Comprendre le principe de laïcité



Cette balance à plusieurs bras illustre les éléments de contexte à connaître (Histoire, textes réglementaires, etc.) ; la balance rappelle également le principe d'égalité de traitement des usagers.

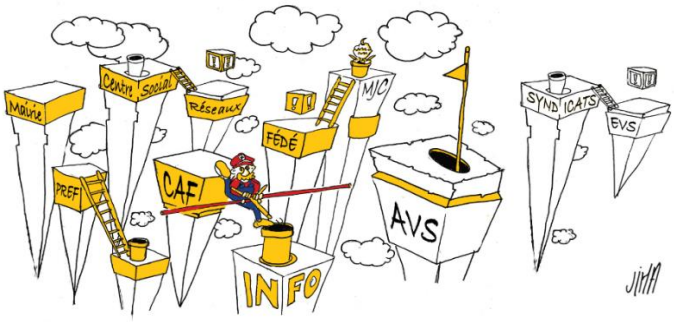
Page 20 et 21 / Des recommandations pour aborder la laïcité dans les structures de l'AVS

Page 20



Cette illustration souligne l'importance de partager une culture commune de la laïcité, d'entretenir cette culture au sein des équipes grâce aux échanges, la consolider par des formations et un travail collectif en réseau afin de ne pas se retrouver en difficulté pour son application au sein des structures.

Page 21



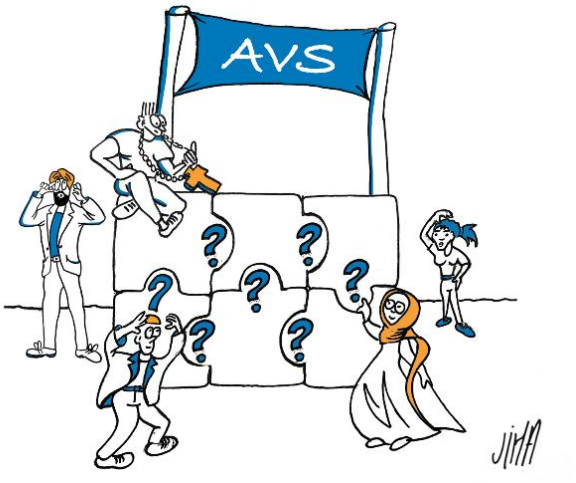
Ce dessin illustre la nécessité de s'appuyer, en tant que de besoin, sur les institutions ou partenaires ressources. Lorsque la structure AVS est confrontée à un événement déstabilisant de non-respect du principe de laïcité ou des valeurs de la République, les équipes peuvent trouver auprès d'eux un soutien et une aide à la réflexion concernant le positionnement à adopter.
Inspiré d'un jeu vidéo de plateformes à succès, le personnage en rouge et bleu incarne le personnel des structures AVS. Il passe d'une plateforme à une autre (d'une personne ou structure ressource vers une autre) afin de trouver des solutions ; il essaie de conserver l'équilibre en évitant de tomber dans les difficultés face à une situation souvent délicate.

Page 25 / Les textes de référence de l'environnement professionnel



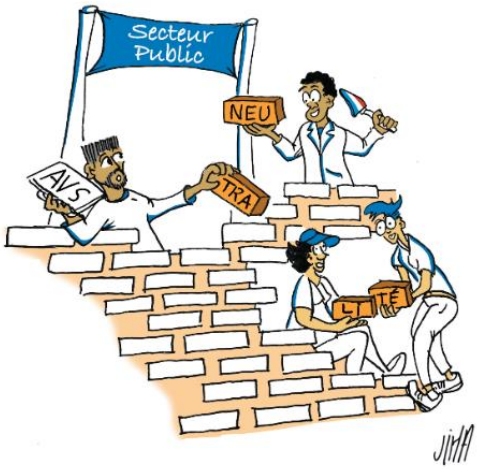
Cette illustration attire l'attention sur l'importance de faire ensemble, sur la construction collective, que ce soit pour définir un positionnement adapté à une situation, pour élaborer des documents ou des outils permettant de travailler, entre autres, les valeurs du projet social et les mettre en pratique au quotidien dans les structures de l'animation de la vie sociale.
Elle insiste sur l'importance du Faire-ensemble, plus impliquant que le Vivre-ensemble.

Page 26 / Les personnels



Ce dessin illustre les questions qui peuvent se poser au sein des structures de l'animation de la vie sociale lorsque les personnels portent des signes exprimant leur conviction religieuse.
Quatre personnages portent des signes qui expriment leur conviction (une croix, un voile, une kippa et un turban sikh) et un cinquième personnage, qui ne porte aucun signe, s'interroge sur la situation.
Les points d'interrogation présents sur les pièces du puzzle renforcent ce questionnement.
Le puzzle symbolise aussi la capacité des structures AVS à créer un collectif au service du projet social.

Page 28 / Les personnels du secteur public : une obligation de neutralité



Cette illustration valorise le principe de neutralité qui s'impose aux personnels des structures de l'animation de la vie sociale en gestion publique, qu'ils soient ou non en relation directe avec le public.
Le dessin évoque de manière symbolique cette obligation, les briques qui composent le mot neutralité s'inscrivent dans le mur ou les fondations de la structure, de son projet social et des actions développées.

Page 29 / Les personnels du secteur public : une obligation de neutralité



Ce panneau de direction illustre l'interdiction du prosélytisme pour les personnels au sein des structures de l'animation de la vie sociale.
La direction à suivre est celle du respect des principes liés à la laïcité et du respect des valeurs de la République.

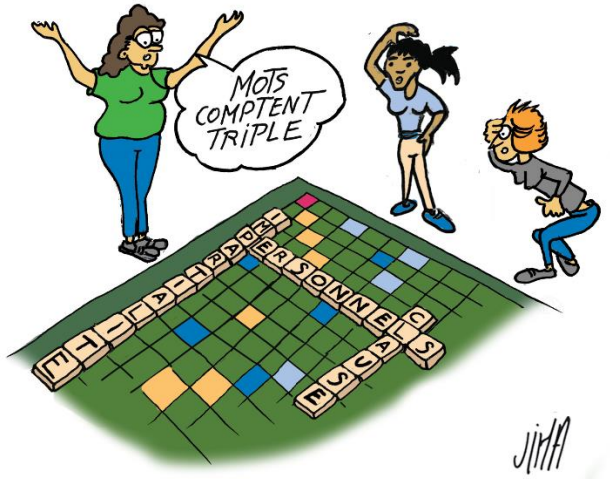
Page 31 / Les personnels du secteur privé, des points de repère en matière de neutralité



Dans le chapitre relatif aux personnels du secteur privé, cette illustration met en évidence que la neutralité est une option, une possibilité et non une obligation, alors que le prosélytisme y est proscrit et l'ordre public doit être respecté.

Le choix de disposer d'un règlement intérieur précisant les dispositions en matière de neutralité des personnels permet aux structures de poser des règles précises.

Page 32 / Les personnels du secteur privé, des points de repère en matière de neutralité



La représentation de ce jeu de société illustre la possibilité pour les structures privées d'intégrer dans leur règlement intérieur une clause visant à restreindre, pour les personnels, la manifestation de l'expression de convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

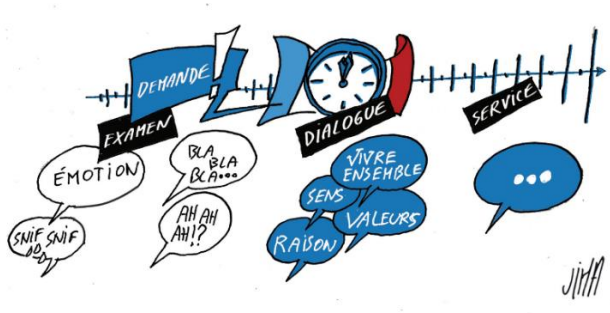
Page 33 / Le principe de non-discrimination des personnels



Ce dessin illustre que le fait que les personnels ne peuvent faire l'objet d'aucune discrimination en raison de leurs convictions politiques, philosophiques ou religieuses au moment de leur embauche ou durant leur vie professionnelle.

Le personnage connu d'une saga de films de cinéma représente la diversité des personnes (Handicap, sexe, religion...) qui pourraient se présenter à un recrutement, la candidature devant être examinée sans discrimination.

Page 34 / Les absences et les postures professionnelles liées à la liberté religieuse



Le dessin illustre des demandes particulières formulées par les personnels des structures et met en évidence les paramètres à prendre en compte (dialogue, continuité de service, ...) dans le traitement de ces demandes.

Page 35 / L'exercice de la prière sur le lieu de travail



Cette illustration traduit de façon humoristique à la fois les préoccupations des personnels concernant le travail et la question de la prière sur le lieu de travail.

Page 36 / Les usagers



Le dessin rappelle que les structures de l'animation de la vie sociale ont vocation à accueillir tous les publics. La diversité des usagers est illustrée par différents personnages qui sont accueillis par un mot de bienvenue par un personnel d'une structure.

Cependant, certaines personnes peuvent venir dans les structures avec une volonté cachée d'influencer les pratiques, les objectifs et les modalités de fonctionnement afin d'imposer leurs idées politiques ou religieuses. Cette tentative d'entrisme est symbolisée par l'homme grenouille qui avance sans vouloir se faire remarquer des autres usagers et des personnels.

Page 38 / Les usagers : les droits et les règles qui s'appliquent



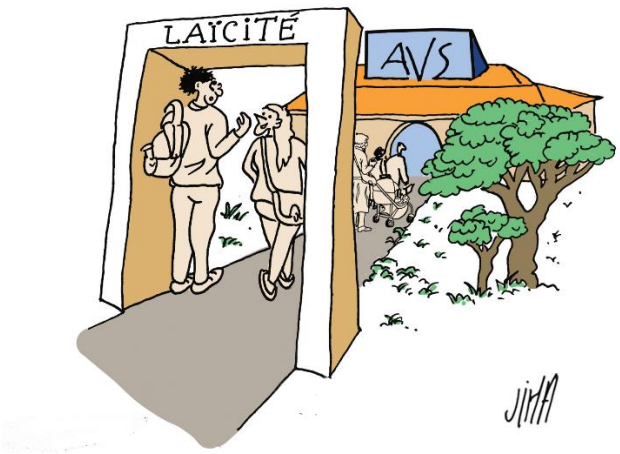
Les usagers de centres sociaux et des espaces de vie sociale sont libres de manifester leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses dans la limite de règles générales s'appliquant à tous.
Le dessin illustre l'importance du dialogue, en particulier lors de la survenance de situation de non-respect des règles de fonctionnement de la structure.

Pages 40 et 41 / Les règles qui s'appliquent aux locaux



Inspiré d'une émission de télévision française, ce dessin se compose d'une personne représentante de la structure AVS, elle porte l'écharpe aux couleurs de la République et proclame les règles qui s'appliquent dans la gestion et la mise à disposition des locaux ; trois autres personnages sont installés dans les fauteuils, et approuvent en se retournant (ou pas) ce que proclame la représentante de la structure AVS.

Page 42 / Les membres élus, les bénévoles et les intervenants extérieurs



Les structures de l'animation de la vie sociale sont des lieux ouverts qui accueillent tous les publics, elles mobilisent un ensemble d'acteurs aux statuts différents.
Le dessin illustre une structure de l'animation de la vie sociale dont l'accès est possible pour toutes les personnes en passant sous une arche qui symbolise le respect du principe de laïcité et des règles applicables en la matière au sein de la structure.

Page 44 / Les règles qui s'appliquent aux membres élus, bénévoles et intervenants



La règle à calcul montre les différentes obligations qui s'appliquent aux personnes, en fonction de leur statut : membres élus, bénévoles ou intervenants des structures du secteur privé.
Le point d'équilibre et point de repère est le respect du principe de laïcité.

Page 45 / Les règles qui s'appliquent aux membres élus, bénévoles et intervenants



Ce dessin illustre le fait que les membres élus, les bénévoles et les intervenants sont soumis à des règles spécifiques dans le cadre de leur mandat ou de leur intervention. Les textes de référence de la structure peuvent apporter des précisions sur leurs obligations respectives.

Page 46 / Les activités



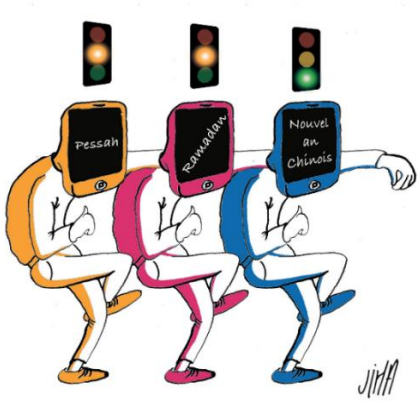
De nombreuses activités sont organisées par les structures de l'animation de la vie sociale. Cette illustration représente une manifestation, avec un repas partagé au premier plan.
La manifestation rassemble des personnes d'origines et de cultures différentes. La préoccupation de la structure AVS organisatrice est de trouver un équilibre au sein des activités et dans les différents aspects de la vie de la structure, pour favoriser l'accueil de tous, en veillant au respect les règles de fonctionnement et de l'ordre public.

Page 48 / Les demandes de repas différenciés



Les demandes de repas différenciés peuvent être source de complexité dans l'organisation d'un repas partagé. Sur ce dessin, l'assiette représente à la fois le repas et surtout une agora, espace qui accueille des réunions de citoyens. Le message de l'étendard met en avant l'importance d'échanger pour trouver une solution équilibrée aux demandes spécifiques dans le cadre d'un projet de repas partagé qui, avant tout, est un temps convivial favorisant la cohésion sociale, et aussi la découverte d'autres cultures culinaires.

Page 49 / Les demandes liées à des fêtes ou pratiques religieuses



L'illustration montre la vigilance (feu orange) à apporter aux demandes liées aux fêtes religieuses. Pour les autres demandes de manifestations n'ayant aucun lien avec des convictions philosophiques, politiques ou religieuses, comme le nouvel an chinois, le feu est vert.

Page 50 / Les demandes de non-mixité dans les activités



Ce dessin illustre l'un des principes fondamentaux dans le fonctionnement et les activités des structures de l'animation de la vie sociale (l'égalité homme-femme) par l'utilisation de symboles (masculin et féminin, ying et yang, etc.).

Page 51 / Annexes



Cette illustration rappelle la devise de la République française (Liberté, Egalité, Fraternité), représentée sous forme d'étendard ; elle est accompagnée de l'étendard de la laïcité, principe également inscrit dans la Constitution de 1958.